

Étude de cas

Une police conjointe abordable
qui travaille aussi fort qu'eux



Clients : Jean, 33 ans, et Sara, 32 ans

Besoins en assurance

Jean, 33 ans, est superviseur en construction, et Sara, 32 ans, est infirmière autorisée. Tous deux travaillent de longues heures en raison des pénuries de personnel dans leurs secteurs. Bien qu'ils apprécient les heures supplémentaires, ils s'inquiètent de l'inattendu. Et si l'un d'eux – ou les deux – devenait malade ou se blessait ? En tant que parents de trois jeunes enfants et propriétaires d'une maison avec une hypothèque, ils ressentent la pression de leurs responsabilités.

Admissibilité

Puisque Jean et Sara sont en bonne santé, ils sont facilement admissibles à **FlexTerm d'Assomption Vie**, un produit tarifié temporaire offrant une couverture allant jusqu'à **10 000 000 \$**.

Une police conjointe est idéale pour les couples ayant des dettes communes, offrant une protection financière abordable et flexible pour les deux partenaires en une seule demande simple.

Solution sur mesure

La solution personnalisée de Jean et Sara inclut une assurance vie et invalidité, assurant une protection pour leur sécurité financière à un coût abordable :

- 800 000 \$ de couverture décroissante avec FlexTerm, sur une police temporaire de 30 ans, conjointe premier décès.
- Avenant rente d'invalidité de 1 500 \$/mois pour chaque.

Prime mensuelle totale : 152,37 \$

Le saviez-vous ?

- **Police conjointe :** en cas de séparation, chaque client peut recevoir une nouvelle police équivalente à 100 % de la somme assurée dans la police conjointe précédente.
- **Rente d'invalidité :** notre avenant rente d'invalidité compétitif couvre les paiements de loyer, les frais de copropriété et les taxes foncières. Les clients peuvent être admissibles jusqu'à 1 500 \$/mois pendant un congé parental.
- **Rente bénéfice d'assurance sur la vie des enfants :** obtenez une couverture de 10 000 \$ pour tous les enfants admissibles pour seulement 5 \$ de plus par mois – un tarif fixe, peu importe le nombre d'enfants couverts.

Vous avez des clients semblables en tête ?

Communiquez avec votre directeur du développement des affaires dès aujourd'hui pour découvrir comment les solutions d'Assomption Vie peuvent répondre aux besoins de vos clients.